

**7<sup>e</sup> campagne de financement de la Coalition :  
Une belle réussite**

**Montréal, 9 septembre 2008** – Le président de la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages, M. Robert LaGarde, est fier d'annoncer les résultats de la 7<sup>e</sup> campagne de financement. Cette campagne, qui s'est terminée le 30 juin dernier, a permis d'amasser plus de 327 000 \$, soit près de 31 % de plus que l'objectif qui était fixé à 250 000 \$. « C'est cette mobilisation des partenaires qui donne toute sa force à la Coalition », souligne fièrement M<sup>e</sup> Robert LaGarde, président de la Coalition.

**Résultats de la campagne de financement**

	Montant reçu	Objectif visé
Assureurs à courtiers	125 341 \$	113 125 \$
Assureurs directs	133 051 \$	90 000 \$
Cabinets de courtage	63 587\$	45 000 \$
Cabinets d'experts en sinistre	5 940 \$	1 875 \$
<b>Total</b>	<b>327 919 \$</b>	<b>250 000 \$</b>

**Garder le *momentum* : des projets pour 2008-2009**

Les résultats du sondage commandé par la Coalition à l'hiver dernier démontrent que les besoins de main-d'œuvre en assurance de dommages sont omniprésents, notamment pour combler les départs à la retraite, mais aussi pour supporter la croissance de notre industrie. Cette réalité est d'autant confirmée par une étude démographique réalisée pour le compte de l'Institut d'assurance du Canada. Dans un tel contexte, il est donc primordial que la Coalition conserve son *momentum* en continuant de mettre de l'avant des projets innovateurs qui mettent l'assurance de dommages à l'avant-plan.

Pour ce faire, la Coalition a déjà prévu plusieurs projets : la tournée est planifiée pour maintenir les liens déjà établis avec les conseillers en information scolaire et professionnelle ; l'opération *kambriolage.com* sera également de retour dès cet automne ; la Coalition sera aussi dans des salons de l'emploi à grand déploiement et participera à des journées carrières. De plus, pour une 5<sup>e</sup> année consécutive, un cahier spécial sur l'assurance de dommages sera inséré dans sept grands quotidiens du Québec au début de l'automne, soit le 4 octobre dans La Tribune, Le Droit, Le Nouvelliste et La Voix de l'Est et le 5 octobre dans La Presse, Le Soleil et Le Progrès.

**Des projets qui donnent des résultats**

Ayant toujours le souci de rester à l'avant-garde, la Coalition aura, dès septembre 2008, un nouveau site Internet : surveillez le [www.prosdelassurance.ca](http://www.prosdelassurance.ca) ! Par ailleurs, le nombre d'établissements d'enseignement offrant une formation continu d'augmenter, passant de 11 à 26 collèges. Le succès de la distribution de la trousse pédagogique qui représente une innovation dans le domaine de la promotion d'une industrie vient couronner les efforts déployés par la Coalition.

### **À propos de la Coalition**

La mission de la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages est d'intéresser davantage de candidats aux possibilités de carrière offertes par l'industrie de l'assurance de dommages et de revaloriser l'image des professionnels qui oeuvrent en assurance de dommages.

Le conseil d'administration est composé de cinq (5) administrateurs représentant les différentes catégories d'employeurs et la Chambre de l'assurance de dommages :

#### **Président**

- M<sup>e</sup> Robert LaGarde – Chambre de l'assurance de dommages (ChAD)

#### **Vice-président**

- M. Michel Verreault –Assureurs directs

#### **Administrateurs**

- M<sup>me</sup> Johanne Lamanque – Cabinets de courtage
- M. Ron Pavelack –Assureurs à courtiers
- M. Claude Côté - Experts en sinistre indépendants

#### **Secrétaire-trésorier**

- Daniel Demers – Bureau d'assurance du Canada

La Coalition peut également compter sur la collaboration d'Emploi-Québec, du ministère de l'Éducation et des Cégeps offrant la formation DEC en Conseils en assurance et en services financiers siègent à titre de membres observateurs.

-30-

Renseignements : Nina Tourigny, agente de communications  
Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages  
Chambre de l'assurance de dommages  
Téléphone : 514-842-2591 / 1-800-361-7288  
Courriel : [ntourigny@chad.qc.ca](mailto:ntourigny@chad.qc.ca)